



Communiqué de presse
Mohamed LAQHILA
Député des Bouches du Rhône

Aix-en-Provence, mardi 6 juin 2023

"LIOT - Les apprentis sorciers de LFI"

Le député Laqhila dénonce les dérives anticonstitutionnelles découlant de l'intransigeance des oppositions, alliant jusqu'au boutisme et postures politiciennes.

Le groupe de députés égarés « LIOT », emmené par Charles Amelie de Courson, ancien chantre de la rigueur budgétaire, connaît son heure de gloire en proposant aux français une proposition d'abrogation de la réforme des retraites qui aggravera notre déficit de 15 à 20 milliards.

A ce niveau, la politique politicienne pervertit le débat idéologique et devient le seul jeu d'intérêts personnels maquillé par le mensonge d'une proposition de loi permettant de revenir à l'âge de départ à la retraite à 62 ans.

Mieux, pour imposer la création de son apprenti sorcier, Éric Coquerel, président LFI de la commission des finances, dépasse même les limites de son mandat en plaçant sa fonction au service de son idéologie plutôt que de la République. Dans sa certitude du bien-fondé de sa pensée, il nie le droit constitutionnel et ouvre une dérive dangereuse, propre aux extrémistes, en plaçant ses convictions au-dessus des lois.

Qu'elle soit systémique ou paramétrique, aucune proposition de gestion de notre déficit ne trouve grâce aux yeux de nos opposants, à part la taxation ou l'emprunt. Cela témoigne d'un statut privilégié, d'une position démagogique qui évite toute responsabilité et flatte les désirs et les envies en occultant les réalités économiques.

Derrière l'illusion d'une promesse, leurs actes révèlent leur véritable nature. »

Mohamed LAQHILA
Député des Bouches du Rhône